



# ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme et au titre de l'article L 141-1 du Code de l'Environnement, dans un cadre départemental

## Compte rendu de l'Assemblée Générale du samedi 06/04/2024

Début de l'Assemblée Générale à 9h30

**Membres présent(e)s :** Maryse ARDITI, Paulette BARBE, Michel BERNARD, Christine BLANCHARD, Philippe CAZAL, Dominique CLEMENT, Christian CREPEAU, Jean-Eric DHEU, Jean-Louis ESCUDIER, Gérard FALCOU (a.m\*), Eric IEHL, Eric LAPORTE, Martine LAUTREN, Christine FASQUELLE, Françoise RECAMIER, Christine ROQUES, Catherine VERGER-VIALA.

**Membres représenté(e)s :** Stéphane ARDITI, Marianne BANCAL, Marie-France BARTHET, Claude BARTHEZ, Reggy BAYLE, Xavier BIGOT, Dominique BLANCHARD, Michèle CARAYON, Albert CORMARY, Michel CORNUET, Jean-Claude COURDIL, Daniel DEDIES, Christiane De NIORT, Gérard FALCOU (m\*), Mariette GERBER, Bernard GILS, Jean HUON, Jacqueline HUZARD, Claude MULERO, Martyn NEAL, Ludovic POURQUIE, Madeleine RICOUR, Xavier RHONE, Catherine ROI, Bertrand SAINT-LEBES, Sandrine SIRVENT, Jean-Luc THIBAUT, Gilbert VIDAL, Monique VIGIER-CICUTO.

### **Membres du C.A. absent(e)s :**

Merci à tous les membres d'ECCLA ainsi qu'aux associations invitées qui se sont excusés. Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 13/05/2023 est adopté à l'**unanimité**.

*Matin\*, Après-midi\**

### **1/ Rapport Moral 2023/2024 et vote :**

Après lecture et discussion, le Rapport Moral est adopté à l'**unanimité**.

### **2/ Rapport d'Activités 2023/2024 sous forme de diaporama et vote :**

Après lecture et discussions et quelques modifications notamment sur la diapo « mobilités », le Rapport d'Activités est adopté à l'**unanimité**. Une Commission Santé/Environnement va être créée. Ainsi qu'une Commission mobilités. ECCLA a un FB qui compte 410 « followers » ? Eric propose qu'on élargisse le champ des réseaux sociaux/plateformes éventuellement avec l'aide d'un stagiaire ?...

### **3/ Rapport Financier 2023 et vote :**

- Après lecture et discussion, le Rapport Financier (joint) est adopté à l'**unanimité**. Des pistes pour un budget prévisionnel 2024 sont fournies avec le rapport. Rappel : Le rapport financier se fait maintenant sur l'année civile et non plus de date d'AG à date d'AG. Cela pose un problème car le vote du budget à la date de l'AG est en décalage avec des dates « scolaires » proposées par des étudiants pour effectuer des stages.
- Un groupe de travail va voir le jour. Il sera chargé d'examiner des pistes de financements via le crowdfunding et sera constitué avec Christian, Eric, Dominique et Yves.
- Il n'y a encore à ce jour **aucune participation de l'État, même pour les déplacements, pour toutes les réunions officielles auxquelles nous participons**. Un courrier va être envoyé en Préfecture et aux instances concernées organisant ces réunions pour leur demander une participation à nos frais de déplacements.

- Une proposition de projet à définir et à financer concernant a mise en place d'un Observatoire « ENR/biodiversité » est lancée par Christian.
- Les tarifs de cotisations à l'association ECCLA sont : Tarif étudiant : 10€, Tarif de base : 20€, Tarif « membre bienfaiteur » : à partir de 60€.  
Tout cotisant en tant que membre bienfaiteur recevra, à sa demande, un reçu afin de pouvoir bénéficier d'un crédit d'impôts (66%). Nous rappelons que toute personne effectuant un don recevra, **à sa demande**, un reçu.
- *Rappel de la décision 2023 sur les remboursements de frais* : Le taux de remboursement des frais de déplacement en voiture reste à 0,50 € le km, les billets de train restent remboursés intégralement.
- *Adhésions aux associations et fédérations* : Elles sont renouvelées pour FNE-OcMed, PEGASE, les Amis du Parc et Aude Nature.
- *Les abonnements* : L'abonnement au Midi Libre continue à être pris version Internet.

**RAPPEL** : Vous pourrez retrouver en détail : les rapports approuvés en A.G ci-dessus ainsi que toutes les actions et participations d'ECCLA dans les Comptes rendus des Conseil d'Administrations qui sont disponibles sur le site Internet d'ECCLA.

#### **4/ Renouveau des administrateurs sortants du C.A. :**

- Sont sortant(e)s : Philippe CAZAL, Dominique CLEMENT Jean Louis ESCUDIER et Catherine VERGER VIALA
- Sont candidats : Eric LAPORTE
- Sont élus pour 3 ans à l'unanimité : Philippe CAZAL, Dominique CLEMENT, Jean Louis ESCUDIER, Eric LAPORTE et Catherine VERGER VIALA

Le C.A. se compose donc de **13 membres**, et peut accueillir jusqu'à 20 membres.

*Suite à cette matinée, un apéritif convivial a été proposé aux participant(e)s suivi d'un repas partagé.*

#### **5/ Orientations 2023/2024 de l'activité d'ECCLA :**

- *Avenir d'ECCLA :*

**RAPPEL** : Dans le Rapport Moral 2022, la Présidente Maryse Arditi a indiqué sa volonté de quitter la Présidence d'ECCLA d'ici 2 ans.

A cette Assemblée générale 2024, elle confirme cette volonté.

De même, la Secrétaire, Christine Roques avait également envisagé, dans les mêmes délais, de passer la main (réunions auxquelles elle participe ainsi que la tenue du secrétariat et du Site Internet). Mais, devant la difficulté pour trouver un relais pour ce poste du secrétariat, elle fait part de sa décision de rester jusqu'à la prochaine AG d'ECCLA 2025 afin de trouver une solution pérenne pour l'y remplacer.

Comme toute association, ECCLA a donc besoin de nouveaux adhérents et si possible « jeunes » et qui s'impliquent dans la vie de l'association. ECCLA attend donc la relève afin de faire perdurer les implications d'ECCLA dans la vie environnementale audoise.

**Lors de cette AG 2023/2024, il est donc demandé aux membres présents de bien vouloir indiquer leur choix éventuel d'implication afin de prendre le relais sachant qu'il est également demandé à chaque adhérent d'être attentif et vigilant sur son territoire et de bien vouloir faire remonter à ECCLA toute inquiétude ou projet, ...**

- **Déchets** : Les Commissions Lambert/Bioterra seront encore suivies par Maryse. Les déchets de bords des routes par Christian et Dominique.
- **Eau / Inondations / PPRL / Risques naturels / SMBVA / Fresquel** : Paulette, Catherine, Christine B, Martine, Christian, Dominique, vont se répartir les réunions. Ce groupe de travail a été constitué et fonctionne.
- **Energies** : Les ENR seront suivies par Christian, Jean-Eric, Jean-Luc. Les éoliennes terrestres/ en mer encore par Maryse, Jean-Luc, Christine B.
- **Espaces naturels /PNR/ Rivage Salses-Leucate** : Dominique se propose pour remplacer à terme Christine R à toutes les réunions auxquelles elle participe.
- **Incendies** : Ils vont malheureusement devenir un vrai sujet avec les PDFCI, projets de massifs et leurs gestions, ... : Christian, Paulette, Philippe, Dominique et Catherine vont s'impliquer.

- **Mobilités** : Michel va continuer à s'en charger (LGV, fret, mobilités douces, ...). Mais il souhaite des renforts via la constitution d'un groupe de travail car beaucoup de réunions. Il signale le manque d'accessibilité de la Gare de Narbonne et propose de faire un CP pour le dénoncer.
- **Pesticides/ZNT** : Le suivi de ces dossiers va être fait par Maryse, Jean-Louis, Christine F. et Mariette.
- **Risques Industriels** : C'est majoritairement Maryse qui va continuer à s'occuper de cette large et importante thématique avec l'aide de Jean-Luc (Sallèles), Christine B. (PLN), Christine F et de Mariette. Mais la proposition est ouverte est ouverte aux autres adhérents intéressés.
- **Santé/Environnement** : Mariette souhaite toujours créer cette vigilance aidée par Christine F.
- **Urbanisme/artificialisation** : Au vu des fortes pressions subies par les espaces naturels et agricoles, cette thématique est essentielle. Christian, Philippe, Christine F, Christine B souhaitent s'en occuper. Christine R. sera en soutien si besoin.

## 7/ Débats d'ECCLA

- Un groupe de travail « eau » a été donc constitué en 2023 afin d'organiser **le débat sur l'eau** qui a eu lieu le 02/03/24 à Bages (11).

Ce débat a été un vrai succès, 150 personnes et plus de 4 heures de présentations et d'échanges. ECCLA remercie les Amis du par cet l'UPN qui ont beaucoup aidé à la réussite de ce défi.

Pour retrouver l'intégralité des débats et des présentations :

<https://www.eccla-asso.fr/02-03-24-debat-eau-dans-laude/>

- **Concernant le débat à prévoir pour 2024/ 2025** : La thématique retenue pour ce prochain débat est : « Vivre sur le littoral, jusqu'à quand ? ». Les volontaires pour l'organiser sont : Dominique, Françoise, Catherine, Eric L., Jean-Louis, Christine R. et Michel.

## 8/ FNE-LR/ FNE-OC MED :

**RAPPEL : A son Assemblée Générale 2023, FNE-LR est devenue FNE-OC MED** soit France Nature Environnement Occitanie Méditerranée.

ECCLA est adhérente depuis sa création à cette Fédération qui est très active au niveau régional. Son réseau juridique est très performant. <https://fne-ocmed.fr/nos-actions-juridiques/> Il conseille et aide beaucoup ECCLA sur certains de ses dossiers.

- **Des formations** ont été proposées en 2023/2024 : <https://fne-ocmed.fr/formations/formations-associatives/>
- **Une « Lettre du Hérisson »** est diffusée tous les 2 mois. <https://fne-ocmed.fr/lettre-dinfos/>
- Toutes les informations sur les **actions de FNE- LR** sont disponibles sur le site : <https://fne-ocmed.fr/>
- **A noter** : Afin de dénoncer les éventuelles atteintes à l'environnement, il ne faut pas hésiter à utiliser la carte interactive des « Sentinelles de la nature » <https://sentinellesdelanature.fr/signaler/>

## 9/ Questions diverses :

- **Possibilité d'effectuer des réunions en visio-conférence** : Cette option serait éventuellement envisageable, mais très frustrante en termes de temps d'échanges car ECCLA a toujours beaucoup de discussions autour des thématiques abordées. Donc, une possibilité qui reste à envisager qu'en cas d'extrême nécessité/urgence
- **CESE : Cahiers de doléances des Gilets jaunes** : Le CESE a réussi à obtenir l'accès aux archives départementales où sont conservés les cahiers de doléances résultant du débat des gilets jaunes dans l'Aude. Selon la promesse d'E. Macron ces documents devaient être rendus publics. Aujourd'hui, de nombreuses personnes s'agitent dans toute la France pour qu'ils soient rendus accessibles. Les documents audois regroupés par canton, ont été distribués aux volontaires du CESE pour en extraire l'essentiel. La réflexion est en cours pour savoir comment rendre au public ce qui a été synthétisé par l'ensemble des lecteurs.
- **PPRL et construction des lotissements sur le littoral notamment ceux prévus sur la Sagne et Leucate(naturistes) :** Gérard nous fait un point très technique, pour plus de renseignements sur ce sujet contacter eccla wanadoo.fr Même si, en 2050, seulement 3 bâtiments auront été affectés par le recul du trait de côte dans l'Aude, n'oublions pas :
  - Que la submersion marine, par définition, affecte déjà des bâtiments au-delà du trait de côte,

- Qu'elle en affectera encore plus au fur et à mesure de la montée du niveau moyen de la mer par fonte des glaces continentales,
- Que le PPRL prévoit des travaux obligatoires, subventionnés à 80%, de réduction de la vulnérabilité à la submersion marine dans un délai de 5 ans après l'approbation du PPRL,
- Que le PPRL prévoit des sanctions assurantielles si ces travaux ne sont pas faits, administratives si le PPRL n'est pas respecté (à étudier), et pénales,
- Que le PPRL rappelle que l'information préventive, auprès des populations, sur le contenu du PPRL est à la charge de la commune (article L125-2 du code de l'environnement).
- Au moins un Maire du littoral audois, par ailleurs IGEDD, sera ravi que le recul du trait de côte ne soit pas un problème avant 2050 et en profitera : pour ne rien faire et/ou continuer à invisibiliser le PPRL en attirant l'attention sur le trait de côte. Est-ce que les 8 autres maires du littoral audois, tous vice-présidents du Grand Narbonne et qui ont déclaré leur commune invulnérable, auraient été influencés ?

**La date du prochain CA est fixée au 08/06/2024**  
**Merci de noter cette date ans vos agendas**

Fin de l'A.G. à 16h  
Narbonne le 10/04/2024

**Pour ECCLA, La Secrétaire Christine ROQUES**

